FORMATION SYNDICALE 2024

www.udfo91.fr

Confédération Générale du Travail

FO

ESSONNE

- ⇨ Édito - page 2
- ⇨ Nouveau Calendrier 2024 - page 3
- ⇨ Inscription en ligne - pages 4 et 5
- ⇨ Contenu des stages - pages 6 à 8
- ⇨ TUTO - L'inscription en ligne - pages 12 et 17

Chers Camarades,

40 ans, de construction, de mobilisations, de vie syndicale… et ça passe par 40 ans de formations.
2024 est une année particulière pour l'Union Départementale qui fête ses 40 ans. Ça n'est pas une fin en soi, il faut continuer à développer notre organisation syndicale, il faut pour cela se former.
Encore une fois votre Union Départementale vous propose une série de formations pour répondre à vos attentes.

Bonnes formations,
Amitiés syndicalistes,

Christophe LE COMTE
Secrétaire Général

Vous avez, TOUS le droit à 12 jours de formation syndicale par an.
Ceux qui ont des responsabilités syndicales en ont 6 de plus.
La rémunération est maintenue.

Les droits ne s'usent que si l'on ne les utilise pas !

Union Départementale
***FORCE OUVRIERE* de l'Essonne**

12, place des Terrasses de l''Agora 91000 Evry
tél. : 01 60 78 15 57
mail : udfo91@force-ouvriere.fr
Site : www.udfo91.fr

Calendrier 2024

des formations organisées par le CFMS
dans les locaux de l'UD FO 91 à la Bourse du travail à Evry

Sem	Date de stage				Intitulé du stage	Page .
4	Lun	22-janv	Ven	26-janv	CSE - Comité Social et Economique	8
9	**Lun.**	**26-févr**	**Ven.**	**1-mars**	**Découverte de FO**	**6**
12	Lun.	18-mars	Ven.	22-mars	Fonct. et com. du syndicat	6
17	**Mar**	**23-avr**	**Jeu**	**25-avr**	**Connaître ses droits**	**7**
26	Lun	24-juin	Ven	28-juin	Découverte de FO	6
42	**Lun**	**14-oct**	**Ven**	**18-oct**	**Découverte de FO**	**6**
44	Mar.	29-oct	Jeu.	31-oct	Je négocie	7
49	**Lun**	**02-déc**	**Ven**	**06-déc**	**SSCT / CSSCT - Santé, Sécurité et Cond. de Trav.**	**8**

https://cfms.force-ouvriere.fr

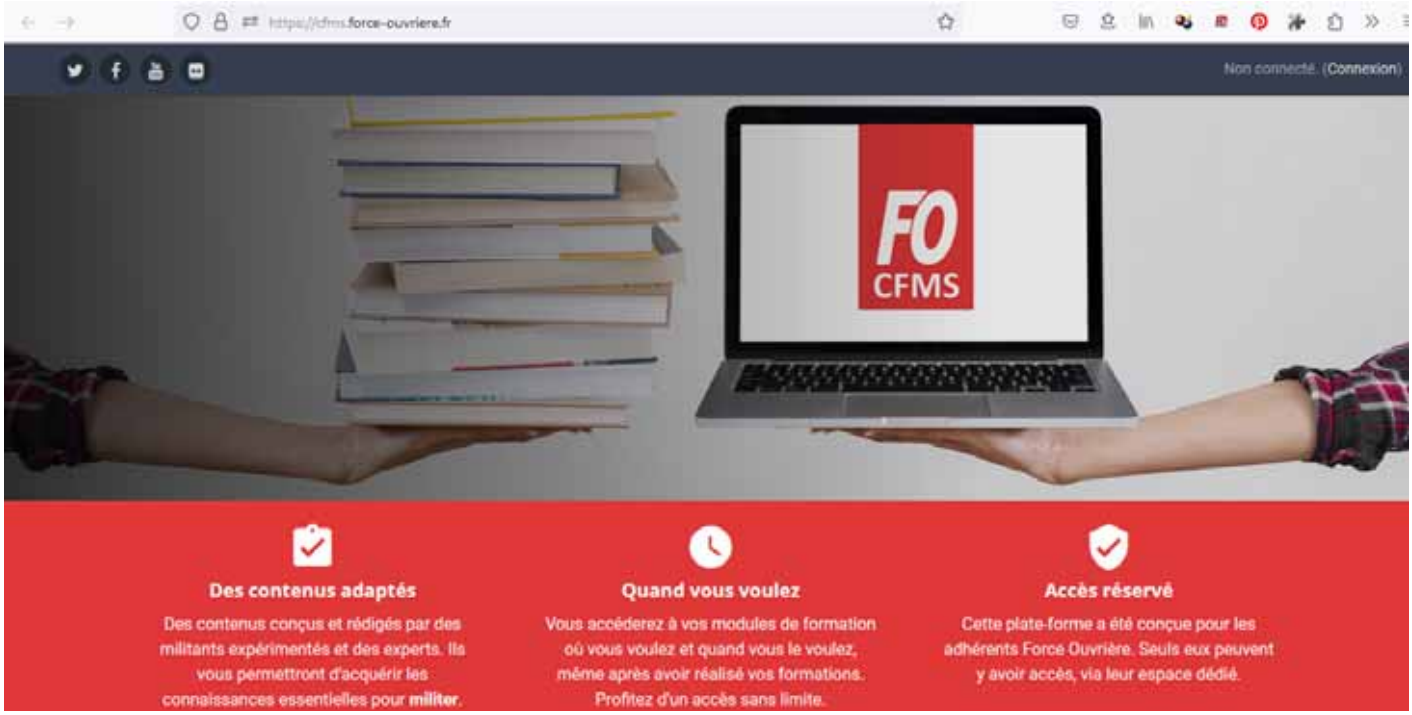

INSCRIPTION EN LIGNE

Pour rendre la formation plus accessible aux adhérents et faciliter la gestion administrative, les stagiaires pourront s'inscrire eux-mêmes en ligne pour les stages en présentiel.

Ces *inscriptions* seront comme aujourd'hui *validées par le syndicat et l'Union Départementale*.

Consultez le tuto en pages 16 à 21

FO CFMS

Tuto Adhérent

L'inscription en ligne

en pages 16 à 21

- Via la plateforme du CFMS, l'adhérent a accès au planning de formation de son UD. Il lui suffit de sélectionner le stage auquel il veut participer et de remplir le formulaire qui apparaitra à l'écran. S'il n'y a plus de place disponible il en est informé et automatiquement inscrit en liste d'attente.

- Sur e-fo, le syndicat et l'Union Départementale valident ou non l'inscription au stage, et ce, pour chaque adhérent ayant rempli le formulaire.

- 45 jours avant le début du stage, le CFMS procède à la convocation des stagiaires qui auront été préalablement validés par leurs structures. Les convocations seront toutes envoyées par courriel aux stagiaires. Des courriels seront envoyés aux camarades n'ayant pu être retenus.

- Le stagiaire dispose alors de 15 jours pour *transmettre la demande de congé de formation à son employeur afin de respecter* les 30 jours *de délai prévus par la législation*.

- Le jour J est arrivé, les stagiaires et l'animateur se retrouveront à l'Union Départementale pour le stage du CFMS.

Découverte de FO et moyens d'action du syndicat

Condition(s) à remplir par le stagiaire

Dans tous les cas : être présenté par son syndicat

Manifester un intérêt pour l'action syndicale

3 sessions en 2024

Du 26/02 au 01/03/2024
Du 24/06 au 28/06/2024
Du 14/10 au 18/10/2024

Durée 5 jours

Nombre de participants

mini maxi
15 20

Fonctionnement et communication du syndicat

Condition(s) à remplir par le stagiaire

Dans tous les cas : être présenté par son syndicat

Avoir effectué ou s'engager à faire le stage « Découverte de FO et moyens d'actions du syndicat »
Etre membre du bureau ou de la section syndicale, ou en passe de l'être

1 session en 2024

Du 18/03 au 22/03/2024

Durée 5 jours

Nombre de participants

mini maxi
10 15

Je négocie

Condition(s) à remplir par le stagiaire

Dans tous les cas : être présenté par son syndicat
Avoir effectué le stage « Découverte de FO et moyens d'actions du syndicat »
S'adresse principalement aux Délégués syndicaux et délégués syndicaux centraux, aux Secrétaires de syndicat ainsi qu'aux camarades siégeant en CT/CTE se retrouvant en situation de négociation ou participant à la délégation de négociation.

Durée 3 jours

1 session en 2024

Du 29/10 au 31/10/2024

Nombre de participants

mini maxi
12 15

Connaître ses droits 1

Condition(s) à remplir par le stagiaire

Dans tous les cas : être présenté par son syndicat
Avoir effectué le stage « Découverte de FO et moyens d'actions du syndicat »
Réservé en priorité aux IRP du privé ainsi qu'aux camarades de la Fonction Publique confrontés à des contrats de droit privé dans
leur établissement.

Durée 3 jours

1 session en 2024

Du 23/04 au 25/04/2024

Nombre de participants

mini maxi
12 15

CSE

Comité Social et Economique

Condition(s) à remplir par le stagiaire

Dans tous les cas : être présenté par son syndicat

Concerne les entreprises d'au moins 50 salariés - Formation à la charge du CSE (art L. 2315-63 du Cdt)
Avoir effectué, dans la mesure du possible, le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat » sinon s'engager à le faire.
Etre membre titulaire du CSE
Inscription possible des élus suppléants et des représentants syndicaux après accord du CFMS

Durée 5 jours

1 session en 2024

Du 22/01 au 26/01/2024

Nombre de participants

mini 10 maxi 15

SSCT / CSSCT

Réservé aux salariés du secteur privé en 1er mandat

Condition(s) à remplir par le stagiaire
Dans tous les cas : être présenté par son syndicat

A compter du 31 mars 2022, l'article L.2315-18 modifié par la loi n°2021-1018 du 2 août 2021 dite loi « santé au travail » prévoit que la formation Santé Sécurité et Conditions de Travail est d'une durée minimale de 5 jours lors du premier mandat des membres de la délégation du personnel dans les entreprises d'au moins 11 salariés. Avoir effectué le stage « Découverte de FO et moyens d'actions du syndicat » ou s'engager à le faire
Etre membre de la délégation du personnel au CSE-SSCT / CSSCT

Durée 5 jours

1 session en 2024

Du 02/12 au 06/12/2024

Nombre de participants

mini 8 maxi 15

MON EMPLOI, MON SALAIRE, MA CARRIÈRE, MES CONDITIONS DE TRAVAIL, LA SÉCURITÉ SOCIALE, LA RETRAITE...

COMPRENDRE ET POUVOIR ME DÉFENDRE

Je ne suis PAS seul(e) !

FO est représenté partout en France, dans tous les départements et les secteurs d'activité

J'ADHÈRE À FO !

Pour adhérer et/ou créer une section syndicale
Libre, déterminé(e) : j'adhère ! sur Internet : www.udfo91.fr

Union Départementale ***FORCE OUVRIERE 91***
12, place des terrasses de l'Agora – 91000 Evry
Tél. : 01 60 78 15 57 • Mail : **udfo91@force-ouvriere.fr**

Demande d'autorisation d'absence (Privé) disponible sur le site de l'UD FO 91 ou à la demande à udfo91@force-ouvriere.fr

Adresse stagiaire

Adresse employeur

Objet : Demande d'autorisation d'absence

Lieu, le ../../2024

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des dispositions légales concernant le congé de formation économique, sociale et syndicale (article L.2145-5 du code du travail), j'ai l'honneur de vous demander une autorisation d'absence du /2024 au /2024 pour participer à une session d'études syndicales organisée par le Centre de formation de militants syndicalistes de la Confédération générale du travail FORCE OUVRIERE.
L'article L. 2145-6. du code du travail prévoit, depuis le 01 janvier 2018, que « le salarié bénéficiant du congé de formation économique, sociale et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération.
L'employeur verse les cotisations et contributions sociales afférentes à la rémunération maintenue. »

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Demande d'autorisation d'absence (Public) disponible sur le site de l'UD FO 91 ou à la demande à udfo91@force-ouvriere.fr

Adresse stagiaire

Adresse employeur

Lieu, le ../../2024

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des dispositions légales concernant le congé de formation économique, sociale et syndicale (Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 - art.21), j'ai l'honneur de vous demander une autorisation d'absence du /2024 au /2024 pour participer à une session d'études syndicales organisée par le Centre de formation de militants syndicalistes de la Confédération générale du travail FORCE OUVRIERE.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

TUTO ADHÉRENT
L'inscription en ligne

Introduction

Afin de rendre plus accessible le CFMS aux camarades, mais aussi pour une gestion administrative plus efficiente, les stagiaires **s'inscriront eux-mêmes** et **en ligne** aux sessions de formations organisées dans les Unions Départementales.
Ces inscriptions seront comme aujourd'hui validées par le syndicat et l'union départementale.

TUTO ADHÉRENT
L'inscription en ligne

1 e-FO

Avant de pouvoir s'inscrire à une session de formation organisée dans mon Union Départementale, **je dois d'abord m'inscrire sur** e-FO.fr
Si j'ai déjà un compte, il suffit de cliquer sur « se connecter » puis de renseigner mon adresse mail et mon mot de passe*.

** : Si j'ai oublié mon mot de passe, je suis les instructions en appuyant sur « j'ai oublié mon mot de passe ».*

TUTO ADHÉRENT
L'inscription en ligne

! Je ne peux pas m'inscrire seul

Si, pour une raison ou une autre, je ne peux pas me connecter à e-FO (pas d'ordinateur, pas de connexion internet, difficultés à me connecter..), je peux me rapprocher de mon **Syndicat** ou de mon **Union Départementale** pour qu'il m'aide à créer mon profil.

TUTO ADHÉRENT

L'inscription en ligne

2 Je m'inscris

Lorsque je m'inscris sur e-FO, je dois renseigner toutes les informations nécessaires à mon inscription.
Les informations obligatoires sont **notifiées d'une étoile** (*), ces champs sont donc à remplir impérativement.
Exemple : email, civilité, nom, prénom, date de naissance etc.

Il y a **3 parties** à remplir :

① Infos adhérent
② Votre adresse
③ Votre syndicat

① Infos adhérent

TUTO ADHÉRENT

L'inscription en ligne

2 Je m'inscris

② Votre adresse

TUTO ADHÉRENT

L'inscription en ligne

2 Je m'inscris

Lorsque la fenêtre POP-UP *« Rechercher un syndicat »* s'ouvre, je renseigne :

- Le Nom du Secrétaire
- L'Union Départementale à laquelle je suis rattaché

pour effectuer ma recherche.

Il est inutile de vouloir remplir toutes les cases, la recherche serait alors plus complexe pour le moteur de recherche et le résultat peu probant.

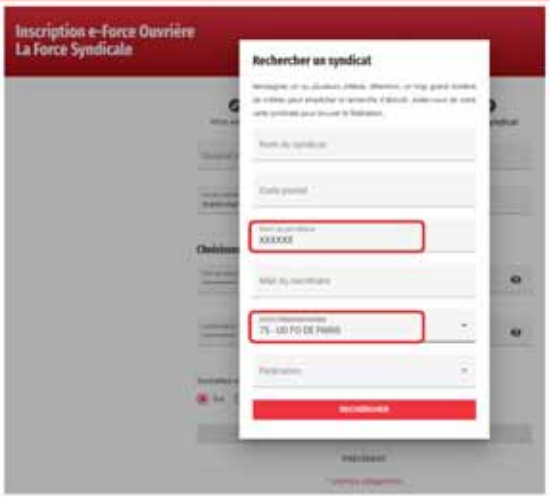

③ Votre syndicat

TUTO ADHÉRENT
L'inscription en ligne

FO CFMS

3 J'ai crée mon profil, je suis en attente de validation

Une fois mon compte crée. Je suis en ***attente de validation auprès de mon Syndicat***.
En effet, c'est à lui de valider mon profil pour confirmer que je suis bien un adhérent.
C'est pourquoi il ne faut pas hésiter à l'avertir de mon inscription.

Une fois cette validation faite, je suis officiellement inscrit sur e-FO.
J'ai donc accès à mon espace adhérent, ce qui me permet de suivre le calendrier de formations proposé dans mon Union Départementale.

TUTO ADHÉRENT
L'inscription en ligne

FO CFMS

4 Mon syndicat a validé mon profil, je peux désormais renseigner mes données professionnelles

Mes données professionnelles

TUTO ADHÉRENT
L'inscription en ligne

FO CFMS

4 Mon syndicat a validé mon profil, je peux désormais renseigner mes données professionnelles

En plus des données obligatoires, j'informe :

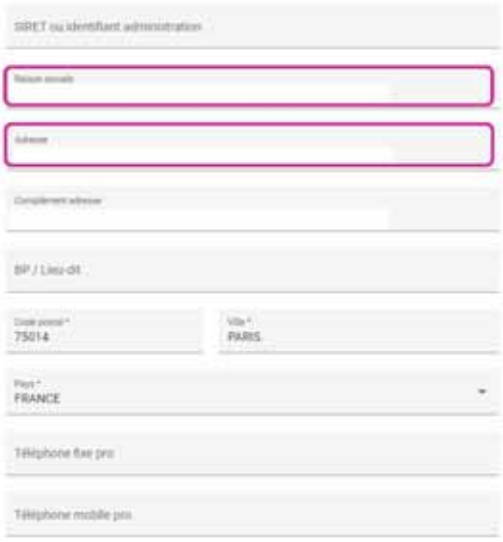

Je remplis tous les champs obligatoires notifiés d'un *

TUTO ADHÉRENT
L'inscription en ligne

FO CFMS

4 **Mon syndicat a validé mon profil, je peux désormais renseigner mes données professionnelles**

En plus des données obligatoires, j'informe :

A partir du 6 septembre 2021, vous devrez renseigner vos fonctions

Je remplis tous les champs obligatoires notifiés d'un *

TUTO ADHÉRENT
L'inscription en ligne

FO CFMS

5 **J'accède au planning de formation**

En cliquant sur « CFMS » J'ai accès au calendrier de formations de mon Union Départementale. Il me suffit de sélectionner le stage auquel je souhaite participer.

S'il n'y a plus de place disponible je suis informé(e) et automatiquement inscrit en liste d'attente.

Pour accéder au planning : CFMS/Calendrier des formations

TUTO ADHÉRENT
L'inscription en ligne

FO CFMS

6 **Je choisis une formation**

J'ai choisi le stage « Découvrir l'économie ».
Une fenêtre pop-up s'affiche, je n'ai plus qu'à m'inscrire.
Dans la fenêtre pop-up on retrouve :

- ***Les dates du stage***
- ***L'adresse du lieu de stage***
- ***Le nombre de places restantes***
- ***Les objectifs***
- ***Le programme de la formation.***

TUTO ADHÉRENT
L'inscription en ligne

FO CFMS

7 **Je confirme mon inscription**

TUTO ADHÉRENT
L'inscription en ligne

FO CFMS

8 **« Mes formations »**

J'ai accès à toutes mes formations passées, ainsi que celle(s)future(s).

Pour accéder à toutes ses formations :
CFMS/Mes formations

*Sur les formations « en attente de validation », un **sablier est** affiché*

TUTO ADHÉRENT
L'inscription en ligne

FO CFMS

9 **Le statut de la formation**

Je peux voir le statut de mon inscription en cliquant sur le stage. Une fenêtre pop-up s'ouvre.

Je peux également **annuler ma candidature**.

Mon inscription est en attente de validation des structures ainsi que du CFMS.

TUTO ADHÉRENT
L'inscription en ligne

10 Je consulte le statut de mon inscription

Ici, je remarque que mon inscription a été validée par les structures, **mais pas encore par le CFMS.**

Je peux encore annuler mon inscription si je le souhaite.

TUTO ADHÉRENT
L'inscription en ligne

11 Je suis convoqué

Mon inscription est désormais validée par tous.
Le statut passe de « en attente de validation » à « convoqué ».

*J'ai maintenant accès à ma **convocation,** ma **demande d'autorisation d'absence** ainsi qu'à la **base de remboursement** que je peut générer directement via mon espace E-FO.*

TUTO ADHÉRENT
L'inscription en ligne

Camarade,

Tu sais désormais comment t'inscrire et comment fonctionne l'inscription aux formations du CFMS. En cas de difficultés n'hésite pas à te rapprocher de ton UD.

J'espère pouvoir te compter parmi les prochains stagiaires du Centre de Formation des Militants Syndicalistes.

A bientôt.
Amitiés syndicalistes.

Rachèle Barrion
Secrétaire confédérale en charge du CFMS

Ce qui manque à l'ouvrier, c'est la science de son malheur

Fernand Pelloutier

Né le 1er octobre 1867 à Paris, mort le 13 mars 1901 à Sèvres (Seine-et-Oise) ;

militant de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure, Loire-Atlantique) ;

secrétaire adjoint en 1894, secrétaire général en 1895 de la Fédération nationale des Bourses du Travail constituée à Saint-Étienne en février 1892 ;

socialiste et libertaire ; secrétaire général de la Chevalerie du Travail française, juin 1898-septembre 1899.

Extrait de :
https://maitron.fr/spip.php?article84195

Toutes les infos sur la formation syndicale sur le site de l'UD FO 91

http://www.udfo91.fr/formations

Tous les programmes sont disponibles sur le site de l'Union Départementale. Vous y trouverez aussi des exemplaires de lettres pour les demandes d'autorisation d'absence :

- ⇒ La demande d'autorisation pour la formation syndicale,
- ⇒ La demande d'autorisation spécifique pour le CSST (formation payée par l'employeur),
- ⇒ La demande d'autorisation spécifique pour le CSE (formation payee par le CSE - budget de fonctionnement).

N'oubliez pas de respecter les délais d'inscription et les délais d'autorisation d'absence auprès de l'employeur (1 mois à l'avance)

D'AUTRES FORMATIONS SONT DISPONIBLES

La Confédération et les fédérations proposent aussi des formations complémentaires qui s'adressent à tous les militants et ou à des militants qui ont un mandat du type Prud'hommes, négociateur de branche, et autres...

Nous ne sommes jamais trop formés.

FO ESSONNE

Se former
S'informer
On reste
en contact

www.udfo91.fr

YouTube FO ESSONNE

udfoessonne

UDFO91

facebook UDFO91

EN AVANT

LES REVENDICATIONS

UD FO 91

SALAIRE, EMPLOI, RETRAITE
TOUT EST LIÉ

www.udfo91.fr
FO
Confédération Générale du Travail
ESSONNE

Horaires
Lundi à Jeudi 8h30 à 12h00 - 13h15 à 17h
Vendredi 8h30 à 12h00 - 13h00 à 15h30

CONTACT :

12, place des terrasses de l'agora 91000 Évry

01 60 78 15 57

udfo91@force-ouvriere.fr